

PROCES VERBAL
CONSEIL DE SCIENCES PO SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Séance du 30 juin 2022 (format hybride : présentiel et visio)

Liste de présence :

Collège A : Professeurs des universités ou personnels assimilés

BRACONNIER Céline

CRETTEZ Xavier

DESGRANGES Gabriel

Collège B : Enseignants - chercheurs, enseignants et chercheurs

BLANCHARD Emmanuel

MARY Sylvain

Collège des BIATSS

GNANOU Alain

ROUX Valérie

Collège des usagers titulaires

DE TOLDI Attila

MAREC Lucy

ROY Clarisse

Personnalités extérieures

ALBANEL Christine

CAMUS Philippe

PHILIPPON Aziza

RAT Alizée

Invité.e.s

CLEMENCEAU Benjamin

DE MIRIBEL Sophie

PHELIP Natalie

Avaient donné procuration

HASSENTEUFEL Patrick

LE FUR Anne-Valérie

LARTIGOT-HERVIER Louise

PROUST Augustin

DESOBEAUX Carla

CONSTANT Bénédicte

DE CIDRAC Marta

Absents :

BENREY Cynthia

KARAMANOUKIAN Audrey

MAGNIN Jean-Tuan

RUBIO Guillaume

TORNY Didier

DESFORGES Gwendoline

Membres en exercice : 25

Membres présents : 14

Membres représentés : 7

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 10h00



Délibération n° 01

Adoption du compte-rendu du conseil du 11 mai 2022

Le compte-rendu du dernier conseil de l'IEP est soumis au vote des administrateurs

Ne prennent pas part au vote : 1

Abstention : 0

Pour : 20

Contre : 0

Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 02

Maquettes des enseignements des étudiants internationaux 2022-2023

Les changements concernant certains enseignements des étudiants internationaux sont présentés par le directeur des relations internationales, Frédéric Monvoisin.

Ne prennent pas part au vote : 1

Abstention : 0

Pour : 20

Contre : 0

Adoption à l'unanimité.



Délibération n° 03

Modification du règlement des études : diplôme Grade master, mobilité internationale

Il est proposé l'ajout de l'article suivant :

Article 2-4-5

Les étudiants en mobilité entrante (freemover et échange) reçoivent un relevé de notes au terme de leur séjour à l'IEP. La moyenne minimale de 10/20 dans un cours est obligatoire pour obtenir les ECTS qui lui sont associés. Il n'y a pas de compensation entre les cours. En cas de non validation d'un cours, les étudiants peuvent demander à effectuer un travail supplémentaire leur permettant d'améliorer leur résultat.

Il est proposé la modification de l'article suivant :

Article 7-4

Ancienne version :

Le jury de validation de la 3^e année est présidé par le directeur des relations internationales. Le directeur des études du premier cycle ou son représentant est membre de ce jury.

Nouvelle version :

*Le jury de validation de la 3^e année est présidé par le directeur des relations internationales. Les directeurs des études du premier cycle **et du second cycle ou leurs représentant.es** sont membre de ce jury.*

Ne prennent pas part au vote : 1

Abstention : 0

Pour : 20

Contre : 0

Adoption à l'unanimité.



Délibération n° 04

Modification du règlement des études : Double diplôme Ingénieur Data humanités digitales

Il est proposé la modification suivante

Article 3-5-9

Ancienne version :

Pour qu'une UE soit validée, il faut :

- que la moyenne soit supérieure ou égale au seuil de 10/20.
- qu'aucune note de module dans l'UE ne soit inférieure à 8/20.

Nouvelle version :

Pour qu'une UE soit validée, il faut :

- que la moyenne soit supérieure ou égale au seuil de 10/20.
- qu'aucune note de module dans l'UE ne soit inférieure à 7/20 **[au lieu de 8/20]**.

Proposition nouvelle rédaction

Ne prennent pas part au vote : 1

Abstention : 0

Pour : 20

Contre : 0

Adoption à l'unanimité.



Délibération n° 05

Modification du règlement des études : Diplôme Renseignement et Menaces globales

Il est proposé la modification suivante

Article 5

Ancienne version :

La notation se fait sur chaque module d'enseignement (chaque module réunit quatre séminaires) avec une note sur 20 par module. Les stagiaires professionnel-le-s, non tenu-e-s de suivre les deux derniers séminaires « techniques » ne seront pas notés sur les QCM correspondant à ces deux séminaires. Leur note du dernier module portera donc seulement sur deux séminaires (Gestion de crise ; Droit du renseignement).

Nouvelle version :

L'évaluation des séminaires s'effectue sous la forme d'un QCM portant sur l'ensemble des séminaires. L'épreuve dure 1h30. Les stagiaires professionnels, autorisés à ne pas suivre un ou deux des quatre séminaires « techniques » seront cependant notés sur l'ensemble du QCM.

Il est proposé la suppression de l'article suivant

Article 6

Si le cours en ligne est validé l'élève obtient la note de 20/20, s'il est non validé il obtient la note de 0/20

Ne prennent pas part au vote : 1

Abstention : 0

Pour : 20

Contre : 0

Adoption à l'unanimité.



Délibération n° 06

Modification du règlement des études : Diplôme Influence et Plaidoyer

Il est proposé la modification de l'article suivant

Article 6

Ancienne version :

Cette formation a pour objectif d'être professionnalisante, aussi, il est indispensable que les étudiant.es puissent maîtriser tant le déroulement de chaque étape d'une campagne que l'utilisation des outils afférents.

Nouvelle version :

*Cette formation a pour objectif d'être professionnalisante, aussi, il est indispensable que les étudiant.es puissent maîtriser tant le déroulement de chaque étape d'une campagne que l'utilisation des outils afférents. **À cette fin, il est notamment possible de réaliser des stages conventionnés dans le cadre de ce diplôme.***

Ne prennent pas part au vote : 1

Abstention : 0

Pour : 20

Contre : 0

Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 07

Règlement des études : Diplôme Analyste en Cybersécurité

Emmanuel Blanchard présente le règlement des études du DAC

Ne prennent pas part au vote : 1

Abstention : 0

Pour : 20

Contre : 0

Adoption à l'unanimité



Délibération n° 08
Calendrier universitaire 2022-2023

Natalie Phélip, responsable scolarité, présente le calendrier 2022-2023

Ne prennent pas part au vote : 1

Abstention : 0

Pour : 20

Contre : 0

Adoption à l'unanimité.

Fait à St Germain-en-Laye, 1^{er} juillet 2022

La présidente du conseil d'administration

Christine Albanel

